

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et deux et le vingt octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, et RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN et RICHAUD.

Excusés : Madame GONNET, Messieurs CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 13/10/2022

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 56/2022 – ERREUR MATERIELLE

Objet : LOCATION GARAGE COMMUNAL N°4

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que le garage communal N°4 est loué à Mme THOMAS Mélanie depuis le 01 avril 2019.

Mme THOMAS Mélanie demande à ce que le bail soit mis au nom de l'entreprise CUISINE & CREATION – 04200 PEIPIN, représentée par Monsieur BELICARD Jacques et Madame THOMAS Virginie.

Monsieur BELICARD Jacques est le compagnon de Madame THOMAS Mélanie, et Madame THOMAS Virginie est sa sœur.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur cette demande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- valide la demande de changement de nom sur le bail de location du garage communal n°4 à compter du 1^{er} novembre 2022
- dit que le montant de la location reste inchangé, soit 61 € par mois.
- autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau bail et toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 27 octobre 2022,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS